



Sauvegarde du Patrimoine et de la Mémoire d'Aigneville

L'école d'Hocquéhus

La création de l'école d'Hocquéhus : Un long débat entre le conseil et les hauts contribuables.

Séance d' Août 1868: « ...M. le Maire (Caudel de Zalleux) donne au conseil la connaissance d'une lettre de M. le Sous Préfet en date du 23 Juillet par laquelle ce magistrat signifie que la commune est tenue obligatoirement d'établir une école de hameau à Hocquéhus, que M. le Préfet a fixé à 500 F le traitement de l'instituteur adjoint ; et par laquelle lettre M. le Maire est prié



d'inviter le conseil à voter ce traitement et à assurer l'installation et le logement du maître ...» Après en avoir délibéré, le conseil, considérant qu'une école dans ce hameau est tout à fait inutile, est unanimement d'avis de ne pas voter le traitement demandé. Les principaux arguments avancés:

« La commune possède déjà deux écoles ; la distance qui sépare Aigneville et Hocquéhus n'est pas un obstaclepuisque les enfants d'Hocquéhus dès l'âge de cinq ans fréquentent les deux écoles aussi assidûment en toutes saisons que ceux d'Aigneville et sans être malades; il n'y a pas de maison à louer pour le Maître à Hocquéhus. »

Séance de Novembre 1868.

M et Mme Davergne proposent un don de 1000 F pour sa construction à condition que celle-ci soit construite pour le premier Octobre 1869. Le conseil et les contribuables les plus imposés émettent un avis défavorable vu le coût de sa construction : 8 à 9000 F et qu'il a déjà été voté une imposition extraordinaire de 5723 F en Mai pour la construction de l'école des garçons à Aigneville : (à cette époque, les contributions étaient décidées par une assemblée formée en nombre égal des membres du conseil et d'une liste des contribuables des plus imposés de la commune)

Séance de Mars 1869: Modification de l'offre de M. Davergne:

Il propose le report de la construction en 1872; et d'ici là , à partir du jour où une école sera ouverte à Hocquéhus s'engage à donner 50 F par an pour payer la location d'une maison appropriée à cet usage. Le conseil et les plus imposés, considérant le hameau trop peu important et le nombre d'élèves insuffisant décident de décliner l'offre de M. Davergne.

Séance extraordinaire de 1871: provoquée par M. Davergne , Maire

«.. Monsieur le Maire donne lecture d'une lettre de M. l'Inspecteur d'Académie qui l'informe que M. Honoré est chargé , en qualité d'instituteur adjoint de la direction d'une école à Hocquéhus .Il demande au Conseil l'autorisation de louer un local pour la tenue de l'école et un logement pour le dit instituteur , offrant de payer intégralement le prix de cette location ..» Le conseil accepte l'offre généreuse et l'autorise à louer le local pour un an.

Monsieur Honoré, instituteur adjoint à Beaucamps le Vieux, a été installé dans ses fonctions le 21 Octobre 1871.

Séance de Novembre 1876.

Suite à un rapport de M. l'Inspecteur considérant que la classe est trop petite et que le logement est insignifiant, le Conseil décide la construction d'une école le plus tôt possible. Elle sera construite sur une portion de terrain de la place publique.

Séance extraordinaire de Février 1877: Réunion de l'assemblée .

Le devis de construction qui s'élève à 11200 F serait honoré par une aide de l'état de 3700 F, par une vente d'arbres pour 648 F et par un apport communal de 6852 F. Après délibération, l'assemblée décide par 15 voix contre et 9 pour de ne pas voter cette somme.

Séances de Mai et Août 1877.

Sur présentation d'un devis moins important (8000 F) qui porterait la part communale à 6000 F, l'assemblée décide une imposition extraordinaire de 6000F recouvrable sur trois annuités et adopte les nouveaux plans.

Séances du 18 et 22 Mai 1878.

* 18 Mai : Sous l'incitation du Sous préfet, le conseil vote la création de l'école pour pouvoir lancer sa construction. Le projet présenté en 1877 n'étant plus retenu par l'Administration supérieure, le Maire présente alors des nouveaux plans et un devis de 14000 F ; ce nouveau projet est adopté à l'unanimité par le Conseil dans la mesure des fonds disponibles pour la commune.

*22 Mai : Monsieur le Maire présente à l'Assemblée un nouveau plan sans devis mais estimé à 14000F; cette dernière décide alors de ne pas voter la somme qui serait destinée à sa construction et demande un nouveau plan à l'architecte pour un devis d'une somme variant entre 8 et 9000F.

Séance de Novembre 1878.

Sur présentation de nouveaux plans de l'architecte, le conseil adopte le principe de construction de l'école.

Séance extraordinaire d'Avril 1879.

En séance extraordinaire, le conseil adopte le projet pour 14500F mais l'assemblée, réunie ensuite, refuse de retenir le devis et de voter la somme de 9700F restant à la commune payable en 62 semestres pour les motifs suivants : dépense trop importante pour une annexe de 268 habitants; l'école des garçons d'Aigneville construite en 1870 n'a coûté que 10000 F. Bien que la nécessité d'une école soit retenue; son coût ne doit pas dépasser 10000F!

Séance extraordinaire de Juillet 1879.

M. le Maire présente à l'Assemblée un plan avec un devis de 11268 F. Après examen du projet, l'Assemblée l'adopte à l'unanimité; il sera financé en partie avec un emprunt de 5329 F fait à la caisse de la construction des écoles.

Un emprunt supplémentaire de 1000F sera voté en 1882 pour finaliser les travaux de la clôture et des dépendances s'élevant à 4633 F. La construction de l'école (école et dépendances) fondée en 1880 se terminera en 1886.

On peut lire sur le fronton : Ecole primaire, fondée en 1880, Davergne Maire.

Et pour clore cette partie : quelques parutions dans le journal : le Pilote

***Lettre envoyée au journal en septembre 1872 par M. Davergne:**

« Monsieur le Directeur

Vous avez bien voulu reproduire un petit article de Pilote dans lequel, en parlant, de la fondation d'une bibliothèque communale à Aigneville on disait que je voulais faire de ma commune une commune modèle. Tel est mon but constant, il est vrai, mais loin de moi la prétention de l'avoir atteint car il nous manque encore beaucoup de choses dans nos campagnes...surtout quand l'instruction populaire fait défaut. Si Aigneville a une école, le hameau d'Hocquéus n'en n'a pas et les enfants pour aller à Aigneville sont obligés de faire un très long parcours, fatigant en été, périlleux en hiver; d'ailleurs le petit nombre de ceux qui la fréquentent vient accroître la quantité d'élèves déjà bien suffisants pour l'instituteur d'Aigneville... Pour y remédier, j'ai proposé depuis plusieurs années déjà, de donner 1000 F afin d'aider à bâtir une maison d'école; mais l'ancienne administration locale a repoussé mon offre: je la renouvelle publiquement aujourd'hui, dans l'espoir de trouver des imitateurs, aussi bien chez ceux qui jouissent d'une position plus aisée que la mienne, que chez ceux qui ont les ressources suffisantes pour faire un moindre sacrifice dans l'intérêt général. Une fois l'impulsion donnée, l'autorité supérieure ne nous refuserait pas un instituteur-adjoint....Pour ne pas différer chez nous la construction d'une école, je propose dès à présent d'affecter l'intérêt des 1000F que j'ai offerts soit 50F par an dans le but de faciliter la localisation d'une maison disponible en ce moment. ...Aigneville et Hocquéus ont tout à gagner à avoir chacune une école séparée.... »

***Lettre envoyée au journal par un conseiller le 22 Avril 1892 .**

« Le hameau d'Hocquéus vient de perdre un digne défenseur de la République en la personne de M. Davergne. Nommé maire d'Aigneville en 1870, M. Davergne conserva ses fonctions jusqu'en 1888. C'était un républicain ardent, un partisan acharné de l'instruction populaire, c'est à son instigation et après bien des luttes qu'il y eut un instituteur dans notre petit hameau; il loua même à ses propres frais, pendant plusieurs années, le logement qui devait tenir lieu d'école. C'est encore grâce à lui que nous sommes dotés aujourd'hui d'une école qui est classée parmi les plus belles de notre département »

Prochaine lettre : La commune dans les années 1870.